Docusign Envelope ID: FE633FE0-870A-8F19-8297-13A68ABB6986

12.5
Société par actions simplifiée
Au capital social de 2.200,90 euros
Siège social : 27 rue du Moulin Joly, 75011 Paris
884 348 517 RCS Paris

(la « **Société** »)

ACTE CONSTATANT LES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES EN DATE EN DATE DU 31 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le trente-et-un mars,

Les soussignés :

- **CLV**, société par actions simplifiée au capital de 54.501 euros, dont le siège social est situé 16, rue du Faubourg du Temple, 75011 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 912 097 664, représentée par son président, Monsieur Paul Martichoux,

- **Monsieur Louis Delamare**, de nationalité française, né le 23 avril 1988 à Bogota (Colombie), demeurant 65, ruelle des Perrés – 27340 Criquebeuf-sur-Seine,

- **TAKARA VC FUND S.C.A**, société en commandite par actions de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé 45 avenue de la Liberté – 1931, Luxembourg (Luxembourg), représentée par TAKARA VC FUND MANAGEMENT, elle-même représentée par Monsieur Thomas Le Forestier,

- **LA POSTE VENTURES**, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 9, rue du Colonel Pierre Avia, 75015 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 834 310 971, représentée par SIPAREX XANGE VENTURE, elle-même représentée par son Directeur Général Délégué, Monsieur Nicolas Rose,

- **12.5 INVEST**, société par actions simplifiée à capital variable, dont le siège social est situé 16, rue du Faubourg du Temple, 75011 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 951 784 628, représentée par son président, Monsieur Paul Martichoux,

- **FI 12.5 1**, société par actions simplifiée à capital variable, dont le siège social est situé GROUPE Y BOULLIER – 3 chemin du pressoir Chênaie, 44100 Nantes, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 952 349 769, représentée par son président, Monsieur Charles Royer,

- **FPCI NewStone**, fonds professionnel de capital investissement représenté par sa société de gestion, LBO France Gestion, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 24-26 rue Saint-Dominique, 75007 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 418 354 502, représentée par Madame Laura Panquet,

- **Monsieur Pierre-Henri Denain**, de nationalité française, né le 13 mai 1966 (Paris), demeurant 131, chemin du Lavousse, 74400 Chamonix-Mont-Blanc, représenté par Monsieur Paul Martichoux,

Docusign Envelope ID: FE633FE0-870A-8F19-8297-13A68ABB6986

seuls associés de la Société (les « **Associés** »),

après avoir pris connaissance des documents suivants :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) arrêtés au 30 septembre 2025,
- le rapport de gestion du Président,
- les statuts de la Société,
- le texte des projets de décisions soumises à leur approbation

ont pris les décisions sur l'ordre du jour suivant, conformément à l'article 17.B.I des statuts de la Société :

Ordre du jour

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2025 ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2025 ;
- Dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts ;
- Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- Quitus au président ;
- Rémunération du président ;
- Démission de Monsieur Louis Delamare de son mandat de directeur général de la Société ;
- Nomination du nouveau directeur général de la Société ;
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

déclarent, à toutes fins utiles, que sous réserve de la signature de tous les associés, les décisions ci-après seront réputées adoptées à la date de première signature des présentes.

Première décision

Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2025

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport du président relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2025,

approuvent les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils leur sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, desquels il résulte, pour ledit exercice, une perte nette comptable de (665.166) euros.

Les Associés, **approuvent** également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

La présente décision est adoptée à l'unanimité des associés.

Docusign Envelope ID: FE633FE0-870A-8F19-8297-13A68ABB6986

Deuxième décision

Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2025

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport du président relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2025,

décident d'affecter cette perte nette comptable de (665.166) euros au compte report à nouveau, dont le solde sera ainsi porté de (979.932) euros à un solde de (1.645.098) euros.

Les Associés, **constatent** en outre qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au titre des trois exercices précédents.

La présente décision est adoptée à l'unanimité des associés.

Troisième décision

Dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, les Associés, **prennent acte** qu'aucune dépense visée à l'article 39-4 dudit code n'a été engagée au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025.

La présente décision est adoptée à l'unanimité des associés.

Quatrième décision

Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport du président relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2025,

constatent que la convention suivante relevant des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce a été conclue au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025 : convention d'avance en compte courant d'associé au profit de la Société conclue avec 12.5 Invest en date du 27 janvier 2025, et dont les principales conditions sont les suivantes :

- Montant de l'avance en compte courant : 700.000,00 euros,
- Durée : jusqu'au 28 novembre 2025,
- Rémunération : prime de non-conversion et/ou décote proposée en cas de capitalisation de la créance.

approuvent la convention,

La présente décision est adoptée à l'unanimité des associés.

Docusign Envelope ID: FE633FE0-870A-8F19-8297-13A68ABB6986

Cinquième décision
Quitus au président

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport du président relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2025,

donnent à CLV quitus entier et sans réserve au titre de l'exécution de son mandat de président de la Société pour l'exercice clos le 30 septembre 2025,

ratifient en tant que de besoin la rémunération attribuée au président de la Société au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025, pour un montant total de 144.000 € par an.

La présente décision est adoptée à l'unanimité des associés.

Sixième décision
Rémunération du président

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport du président relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2025,

approuvent la rémunération annuelle du président de la Société pour l'exercice à venir, pour un montant de 169.000 €.

La présente décision est adoptée à l'unanimité des associés.

Septième décision
Démission de Monsieur Louis Delamare de son mandat de directeur général de la Société

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport du président relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2025

constatent la démission de Monsieur Louis Delamare de son mandat de directeur général de la Société avec effet immédiat,

donnent à Monsieur Louis Delamare quitus entier et sans réserve au titre de l'exécution de son mandat de directeur général de la Société.

La présente décision est adoptée à l'unanimité des associés.

Huitième décision
Nomination du nouveau directeur général de la Société

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport du président relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2025,

décident de nommer en qualité de nouveau directeur général de la Société à compter de ce jour, pour une durée indéterminée :

Docusign Envelope ID: FE633FE0-870A-8F19-8297-13A68ABB6986

- **DLMR**, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 65, ruelle des Perrés, 27340 Criquebeuf-sur-Seine, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 101 118 495, représentée par Monsieur Louis Delamare,

prennent acte du fait que DLMR a d'ores et déjà fait savoir qu'elle accepterait ces fonctions si elle venait à être désignée en qualité de directeur général de la Société et déclaré n'être frappée d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

décident que DLMR percevra une rémunération de 169.000 € par an.

La présente décision est adoptée à l'unanimité des associés.

Neuvième décision

Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

Les Associés, **confèrent** tous pouvoirs à Lextenso à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt, et autres qu'il appartiendra.

La présente décision est adoptée à l'unanimité des associés.

Le 31 mars 2026

DocuSigned by:
Paul MARTICHOUX
DB19621D985B44D...

CLV
Représentée par Monsieur Paul Martichoux

DocuSigned by:
Louis Delamare
A28316026288438...

Monsieur Louis Delamare

DocuSigned by:
Thomas Le Forestier
11801A1BA11746F...

TAKARA VC FUND S.C.A
Représentée par Takara VC Fund Management, par Monsieur Thomas Le Forestier

DocuSigned by:
Nicolas Rose
6447F55CF3E8485...

LA POSTE VENTURES
Représentée par Monsieur Nicolas Rose

DocuSigned by:
Paul MARTICHOUX
DB19621D985B44D...

12.5 INVEST
Représentée par Monsieur Paul Martichoux

DocuSigned by:
Charles Royer
C3236231C86A4DC...

FI 12.5.1
Représentée par Monsieur Charles Royer

Docusign Envelope ID: FE633FE0-870A-8F19-8297-13A68ABB6986

DocuSigned by:
Laura PANQUET
FC9953F27FE3401...

FPCI NewStone
Représentée par LBO France Gestion, par Madame Laura Panquet

DocuSigned by:
Paul MARTICHOUX
DB19621D985B44D...

Monsieur Pierre-Henri Denain
Représenté par Monsieur Paul Martichoux

Bilan

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 30/09/2025	Net 30/09/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	7 516	7 516	0	1 073
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	1 402 065	475 367	926 698	930 896
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	59 600	26 543	33 057	43 161
Autres immobilisations corporelles	701 861	283 982	417 879	350 388
Immobilisations corporelles en cours	158 974		158 974	68 898
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	454 713		454 713	400 639
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	**2 784 729**	**793 408**	**1 991 321**	**1 795 054**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				30 980
En-cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	618 748	271 031	347 717	276 689
Autres créances	332 114		332 114	194 653
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres et instruments de trésorerie				370 374
DISPONIBILITÉS ET CHARGES				
Disponibilités	3 812 234		3 812 234	496 131
Charges constatées d'avance	40 775		40 775	54 075
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	**4 803 871**	**271 031**	**4 532 840**	**1 422 902**
Frais d'émission des emprunts (IV)	3 413		3 413	6 826
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	**7 592 013**	**1 064 439**	**6 527 574**	**3 224 783**

Bilan passif

Postes	30/09/2025	30/09/2024
Capital (dont versé...)	2 201	1 566
Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 289 293	1 929 156
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	101	101
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Réserves indisponibles		
Autres réserves		
Report à nouveau	-979 932	-482 904
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-665 166	-497 028
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**3 646 498**	**950 891**
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques	65 000	65 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)	**65 000**	**65 000**
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 081 064	1 307 608
Emprunts et dettes financières diverses	534 798	229 103
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	838 144	520 013
Dettes fiscales et sociales	150 676	96 678
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	103 172	38 354
Produits constatés d'avance	108 222	
TOTAL DETTES (III)	**2 816 076**	**2 191 755**
Écarts de conversion - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	**6 527 574**	**3 207 647**